



COMPTE RENDU CGT DU COMITE TECHNIQUE LOCAL (CTL) audio du 11 juin 2021

Au cours des déclarations liminaires, la CGT a relevé de nombreuses choses dans les retours de la direction. L'une d'elles, qui nous a particulièrement marquée, était l'absence de pression des indicateurs pendant toute l'année 2020 selon la directrice. Nous n'avons pas dû être présents dans les mêmes services. Quand la CGT a soulevé la pression intense, en SIE notamment mais pas seulement, sur les délais de remboursement exigés par la direction (que ce soit pour les créances, les excédents, etc.), la directrice a répliqué qu'il ne s'agissait pas de pression des indicateurs mais de la pression du soutien à l'activité économique en cas de crise. Ouf ! Les agents auront bien mieux vécu cette période !

1. Bilan 2020 (pour information) et programme 2021 (pour avis) de la formation professionnelle

Bilan local de la formation 2020 :

Arrêt des formations de mars à août 2020. Timide reprise de septembre à fin octobre 2020 (second confinement). Les e-formations ont débuté en décembre 2020 via Blackboard. En conséquence, on a moins de personnel de formation (-29 %) et de stagiaires (- 47%) que l'année précédente.

Projet de plan local de la formation professionnelle – Année 2021 :

Les e-formations sont en forte hausse, elles représentent 26 % (122 sur un total de 472 possibles) dans ce plan local. Si des solutions avaient dû être trouvées pendant la crise, la direction souhaite maintenant que le « retour à la normale » ne signifie pas entièrement « le retour en présentiel », tout en reconnaissant que les formations en présentiel sont plus efficaces. Paradoxe ?

Question CGT : proposition d'une e-formation DEMETER (remplacement de l'application caisse en Trésorerie) en avril 2021 selon le plan. Le logiciel a été déployé au 1^{er} juin 2021 et aucun agent n'a encore été formé ! Réponse de la direction : il y a eu une première formation disponible le 31/05 mais ils ont été prévenus trop tard pour pouvoir inscrire les stagiaires. Ceux-ci seront formés à partir du 14/06, donc bien après le déploiement du logiciel.

Abstention de la CGT car les e-formations ne peuvent pas toujours être réalisées sur le lieu de travail (manque de lieu dédié et pas de motif d'absence pour les e-formations dans l'application Sirhius) et sont bien moins efficaces que les formations en présentiel. Les autres OS s'abstiennent également.

2. Bilan 2020 et présentation 2021 du budget de la DRFiP (pour information)

Bilan gestion budgétaire 2020 :

Outre les travaux immobiliers dont une grande partie financée par le budget de la préfecture (programme 723 et BOP 156 : dont réfection de la toiture et des façades au 35 Vosges et désamiantage, réfection de toiture et ravalement de façades au CFP de Haguenau), les travaux ont consisté à la réfection de sanitaires à la direction, l'installation d'un système d'éclairage automatique, l'installation de la clim dans les salles de formation au 3^{ème} étage du 35 Vosges et l'opération de confort thermique au 3^{ème} étage du 4 rue Simonis à Strasbourg Neudorf.

Soit une augmentation de plus de 100 % pour les travaux d'entretien et de réfection entre 2019 et 2020, dont 376 k € liés à des dépenses dues la crise.

Questions CGT :

Dans les **loyers 2020**, une différence de 1,3 million entre les AE (autorisations d'engagement, total de 3,3M) et les CP (crédits de paiement, total de 2M) : à quoi est due cette énorme différence et d'où vient la différence de 200k€ entre le récapitulatif page 5 et l'exécution détaillée page 9.

Réponse de la direction : les règles d'AE ont évolué en 2019 : on doit engager les loyers pour toute la durée du bail, même si celui-ci est brisé plus tôt, d'où la différence massive. Concernant la différence de 200k€, elle n'a pas la réponse sous le coude et la transmettra ultérieurement.

Vu que la direction se vante de **la baisse des frais d'affranchissement**, les frais de Clic'Esi sont-ils pris en charge par la direction locale ou toujours à charge d'autre direction ? Réponse de la direction : ils sont en charge d'une autre direction et disparaissent donc du budget de la DRFiP67.

Présentation du budget 2021 :

Il ne reste plus que 1 380 emplois à la DRFiP67 au 1^{er} janvier 2020. On présente le budget 2021 en... juin 2021. Autrement dit, la moitié du budget est déjà exécutée.

Question CGT :

- Le loyer de la paierie départementale (maintenant paierie de la CEA) est indiqué comme une économie totale. Où est passée l'antenne de la CEA à Strasbourg ? Il n'y aurait plus de loyers à payer ? Réponse de la direction : le budget était finalisé le 4 janvier et ils ne savaient pas que le loyer en question resterait à charge de la DRFiP pour l'année. On en revient au décalage entre le moment de réalisation du budget et le moment de sa présentation en CTL : 6 mois d'écart !!!

3. Rapport d'activité 2020 de la DRFiP (pour information)

Autosatisfaction, novlangue et com de la DRFiP67 : aucun commentaire supplémentaire n'est nécessaire. « *la violence de la crise sanitaire aurait pu perturber considérablement l'exercice de nos missions* » (en page 1, mais pas un mot sur le NRP 67 qui détruit notre réseau !!!).

Et accrochez-vous, voilà quelques passages :

« *Le développement du télé-travail en lien avec le contexte sanitaire a constitué un levier pour parachever la dématérialisation des procédures internes du service, ce qui a eu pour effet d'améliorer les conditions de travail des personnels tout en garantissant un service de meilleure qualité auprès des partenaires.* » (en page 4 du rapport).

« *L'expertise et l'action économique : L'année 2020 a été caractérisée par une intense activité dans le domaine de l'action économique : participation à de nombreuses réunions à distance des différentes instances de suivi de la situation économique départementale et régionale, suivi des mesures de soutien aux entreprises (DG2F), accompagnement des entreprises en difficultés et gestion du fonds de solidarité (services des impôts des entreprises, huissiers, services de contrôle et équipes de Direction). Grâce à l'engagement fort des différents acteurs, le rôle de notre administration au soutien du monde économique a été unanimement salué.* » (page 8 du rapport).

Et le rapport se vante de l'amélioration des conditions de travail !

4. Questions diverses

Point sur la crise sanitaire mis en questions diverses. Rien de nouveau par rapport au CHSCT d'hier.

Rappel : contrairement à ce qui a été parfois vu, l'autorisation d'absence pour vaccination est bien prévue pour la première et la deuxième dose, ainsi que pour une prolongation suite à d'éventuels effets secondaires.

La direction confirme que le télétravail reste possible pour les agents résidant en Allemagne.

Le mouvement local de mutation des cadres A est reporté à la semaine du 21. Le B et C est maintenu la semaine du 14.

Vos représentants en CTL

Nioucha PERAT et Gilles STREICHER

**N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations
par l'intermédiaire de la CGT Finances Publiques 67 :**

cgt.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr